

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE
& DU PAYS DE SILLÉ

JANVIER
2026

4CPS magazine

n° 13

Se déplacer, accéder aux soins
La 4CPS facilite votre quotidien

À L'INTÉRIEUR
Calendrier des
distributions des
sacs marqués.



édito

Valérie RADOU
Présidente de la 4CPS
Adjointe au Maire de Conlie
Conseillère régionale



À l'aube de cette nouvelle année, nos collectivités locales évoluent dans un contexte inédit d'instabilité économique, financière et politique, qui réduit nos perspectives et nos marges de manœuvre. Dans ce cadre, les élus locaux doivent s'adapter, être réactifs, innovants, attentifs aux besoins de la population, pour préserver les services et assurer la continuité de l'action publique.

La communauté de communes maintient son cap : celui de renforcer l'identité et l'attractivité du territoire de la 4CPS et de soutenir son développement afin d'améliorer les conditions de vie des habitants. Cette ambition s'est ainsi traduite par la concrétisation de nombreux projets engagés au service des ménages, des associations, des entreprises et des communes.

Ce magazine vous permettra de prendre connaissance des actions qui marqueront votre quotidien, notamment :

Un PLUi pour un développement harmonieux

Le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été arrêté le 8 septembre et le 24 novembre 2025 après plusieurs années de travail. Il devrait être opérationnel dans les mois à venir. Il offrira aux municipalités un cadre partagé pour élaborer leurs projets d'aménagement, dans le respect de l'identité de chaque commune, de la sobriété foncière et de la préservation de l'environnement.

Un service d'autopartage pour faciliter les déplacements

À partir de janvier, cinq voitures électriques seront accessibles à la location pour tous les titulaires d'un permis de conduire. Elles seront disponibles dans les stations à Conlie, Neuville-lès-Conlie, Rouessé-Vassé et Rouez. Ce service contribue à réduire l'isolement et participe à la transition énergétique en proposant des solutions de mobilité décarbonées.

Des zones d'activités plus attractives

Après l'extension des zones économiques à Conlie et à Sillé-le-Guillaume, le projet de requalification de la zone à Sillé-le-Guillaume se précise. Cette opération vise à améliorer le cadre de travail des salariés et à favoriser la création d'entreprises génératrices d'emplois.

Un engagement reconnu dans le domaine de la santé

Depuis la signature du Contrat Local de Santé, plusieurs actions ont été menées avec succès aux côtés des acteurs locaux et des professionnels de santé : formation des encadrants et dirigeants des associations sportives sur la 4CPS à l'inclusion des publics fragiles dans les clubs sportifs, Rando'Santé autour du lac de Sillé et la mise en place des séances SPORT SANTÉ avec l'APA à Conlie, en lien direct avec les professionnels du Centre de l'Arche.

Tout ce travail mené en faveur de la santé a été reconnu par la ministre de la Santé, qui s'est déplacée sur le territoire le 10 novembre pour accorder le label « France Santé » à la maison de santé pluridisciplinaire intercommunale à Sillé-le-Guillaume. Nous pouvons être fiers de cette labellisation — la deuxième en France — qui nous encourage à poursuivre nos efforts.

Toutes ces actions illustrent notre volonté politique d'agir, de conforter nos communes, mais aussi, et surtout, d'asseoir un service de qualité aux administrés.

Au nom de l'ensemble des élus et du personnel de la 4CPS, nous vous adressons nos vœux les plus sincères pour l'année 2026. Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, joie, santé et réussite. Bonne et heureuse année 2026.

Participez à l'enquête publique sur le PLUi

Vous pouvez formuler vos observations, remarques et demandes de modification :

- > sur une plateforme numérique dédiée : www.registre-numerique.fr/plui-4cps (en scannant le QR code ci-contre) ou courriel : plui-4cps@mail.registre-numerique.fr ;
- > sur les registres papier mis à disposition au Pôle intercommunal, 4 rue de Gaucher à Conlie ou à la mairie de Sillé-le-Guillaume ;
- > lors des permanences organisées sur le territoire par des commissaires enquêteurs, avec lesquels vous pourrez échanger.



Plus d'infos P 18

SOMMAIRE

Administration générale 02

édito : Valérie Radou, Présidente de la 4CPS,

Communication & Technologies 03

*Un nouveau portail de données accessible à tous,
Nouvelles formations à WordPress.*

Contrat Local de Santé 04

*Aide à l'installation des professionnels de santé
Le sport et la santé font bon ménage,
Deux clubs de la 4CPS s'engagent dans
l'inclusion,
Un Village Santé du 6 juin 2026.*

GEMAPI & développement durable 05

*À Mézières-sous-Lavardin, un programme de
travaux pour endiguer les inondations,
Panneaux photovoltaïques sur la Ressource,
Education au tri des déchets.*

Protection de l'environnement 06

*Évolution de la collecte des déchets ménagers
et recyclables : un premier bilan positif,
Moins d'erreurs de tri !
Révision des circuits de collecte,
Plus de 700 composteurs individuels distribués
en 2025,
Collecte de textiles : la filière doit se
réorganiser en 2026,
Cinq nouvelles filières de tri en déchèterie*

Tourisme & Patrimoine 08

*Saison 2025,
Une nouvelle formation numérique pour les
professionnels du tourisme,
Un partenariat de qualité pour la réfection de
la boucle intercommunale,
Des initiatives pour développer le tourisme
sportif.*

Développement économique 10

*Opération reconduite pour le bus BGE de
l'entrepreneuriat,
Un projet ambitieux pour le bien-être des
salariés,
Zones d'activités intercommunales :
objectif créer des emplois !
Partenariat avec France Travail :
des ateliers renouvelés,
Une collaboration consolidée avec La Cravate
Solaire,
Duo Day.*

Actions sociales 12

*Le RPE : un service pour les parents et les
professionnels de l'accueil individuel,
Zoom sur le Lieu d'Accueil Parent-Enfant : une
parenthèse dans le quotidien,
Petite enfance,
Enfance,
Jeunesse.*

Culture & Sport 16

*Ouvrir les élèves à la musique : une priorité,
Zoom sur l'annexe.*

Aménagement & Mobilités 18

*Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) :
dernières étapes !
RÉSO'AP, à la recherche de nouveaux
bénévoles,
Quatre stations Mouv'nGO sur la 4CPS :
l'autopartage à votre porte !
Navette Illygo : l'expérience se poursuit.*

Un nouveau portail de données accessible à tous



La communauté de communes met en ligne un nouveau site internet, data.4cps.fr, offrant aux habitants un accès à de très nombreuses données locales, régionales et nationales.

La 4CPS est la première intercommunalité sarthoise à utiliser ce portail, accessible gratuitement grâce à une convention avec le Conseil départemental.

Complémentaire du site internet et accessible depuis celui-ci, cet outil d'information reprend le portail numérique initié par la Région des Pays de la Loire et Nantes Métropole, désormais ouvert aux collectivités ligériennes. Il centralise de nombreuses statistiques issues d'institutions nationales comme l'INSEE et sera prochainement enrichi de données locales collectées par Anaël Meyer, responsable réseaux, maintenance informatique et SIG.

"Ce site est un véritable puits de données qui offre une vue précise et objective de la dynamique du territoire. Tous les chiffres qui y figurent sont vérifiés, affirme Vincent Hulot, vice-président en charge des nouvelles technologies, précisant que data.4cps.fr est réservé à la consultation. Nous allons notamment y intégrer les informations des zones d'activités, des déchèteries, des collectes, de la mobilité ou encore de la Maison de la Musique."

Très intuitif, le site est organisé en dix thématiques : citoyenneté, mobilité, santé-social, culture-tourisme, environnement, sport, urbanisme-logement, territoires, économie-Europe, éducation-jeunesse. Il permet d'agréger automatiquement les données de l'État, de la Région, du Département ou de l'INSEE aux données locales et de générer cartes et graphiques

"Ce site répond à notre volonté d'apporter aux habitants toutes les informations utiles en toute transparence", conclut Vincent Hulot.

Nouvelles formations à WordPress

En 2026, la communauté de communes proposera de nouvelles formations à l'usage du logiciel WordPress.



Celles-ci seront destinées aux bénévoles associatifs, aux élus et au personnel des mairies, afin de leur permettre de maîtriser cet outil informatique conçu pour créer et gérer simplement des sites internet.

"Suivant la formule que nous avions testée avec succès il y a quelques années, les formations devraient s'étendre sur quatre séances de deux heures et se dérouler en fin de journée, pour accueillir plus facilement les personnes qui travaillent. Elles seront de nouveau animées par Stéphane Lefevre, chargé de communication à la 4CPS", précise Vincent Hulot.

Le stage aura lieu du lundi 2 au jeudi 5 février 2026, de 18h à 20h30, au CyberCentre à Conlie (02 43 52 06 11 - cybercentres@4cps.fr).
L'adhésion est obligatoire pour participer. Les places étant limitées, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.

Une aide à l'installation des professionnels de santé



Les élus de la communauté de communes ont décidé d'accorder une aide financière à l'installation, d'un montant de 7 500 €, aux professionnels de santé exerçant des métiers en tension, à condition que les bénéficiaires restent au moins 5 ans en poste sur le territoire.

"Ce dispositif est institué dans le règlement du Contrat Local de Santé. Il a pour objectif de favoriser l'accueil de professionnels de santé sur l'ensemble du territoire de la 4CPS, au sein de toutes les structures (maisons de santé pluridisciplinaires à Sillé-le-Guillaume et à Conlie...) pour renforcer l'accès aux soins de tous les habitants", résume Valérie Radou, présidente de la 4CPS.

Cette année, trois professionnels ont bénéficié de cette aide : un dentiste installé à la maison de santé pluridisciplinaire à Sillé-le-Guillaume, un dentiste installé à Conlie et une infirmière en pratique avancée installée à Tennie.

"Au cours des derniers mois, nous avons également accueilli une ostéopathe sur la zone d'activités des 4C à Conlie, ainsi qu'une psychologue conventionnée qui occupe un bureau au centre social Afajes à Conlie".

Prévention : un Village santé le 6 juin 2026 !

Samedi 6 juin 2026, la communauté de communes accueillera un Village santé, à Conlie, dans l'ancienne école publique, rue du Docteur Repin. Cette manifestation rassemblera de nombreux acteurs de la santé et de la prévention qui iront à la rencontre de toutes les générations pour échanger sur les thèmes des addictions, de la santé mentale, de l'isolement, du dépistage des maladies tel que le diabète...

Le sport et la santé font bon ménage

La communauté de communes initie des partenariats avec des associations et des organismes proposant des activités sportives pour tous les âges, afin d'encourager la pratique physique comme vecteur de bien-être et de santé.

Une première Balade Santé « Marche et environnement », proposée aux familles et dédiée à l'observation de la nature, a ainsi été organisée mercredi 29 octobre autour du lac de Sillé, à l'initiative de la Mutualité Française, en collaboration avec l'Espace Afajes, la CAF, la MSA...



► Une Balade Santé pour nouer des liens entre familles

Par ailleurs, des séances d'activité physique adaptée sont désormais proposées à Conlie, salle Eole, par l'association APA, en coopération avec les professionnels du Centre de l'Arche. Déjà sept créneaux hebdomadaires ont été mis en place pour répondre à une demande croissante.

Deux clubs de la 4CPS s'engagent dans l'inclusion.



Au mois de juin, les responsables de plusieurs clubs du territoire ont suivi une formation destinée à favoriser l'inclusion de personnes en situation de handicap au sein des associations sportives.

Cette initiative de la communauté de communes était portée par le Comité paralympique et sportif français, dans le cadre du programme « Club inclusif ».

À l'issue de cette formation, dès la rentrée, deux clubs du territoire, l'US Conlie-Domfront et le Judo Club de la 4CPS, se sont organisés pour accueillir des jeunes en situation de handicap. Ces premières expériences sont, dès à présent, très positives pour tous les licenciés.

À Mézières-sous-Lavardin, un programme de travaux pour endiguer les inondations



Afin d'endiguer les inondations qui nuisent régulièrement au quotidien des habitants de Mézières-sous-Lavardin, un projet de programme de travaux a été présenté le 30 septembre aux élus de la commune et de la communauté de communes. Celui-ci fait suite à une étude hydraulique menée ces deux dernières années par un cabinet spécialisé, en collaboration avec les collectivités.

"Ces opérations seront financées par le Conseil départemental, la communauté de communes 4CPS, la commune, ainsi que le Syndicat Mixte Sarthe Amont (SMSA) auquel adhère la 4CPS et qui assure l'entretien des cours d'eau. Elles incluront des travaux de génie civil – notamment l'adaptation des réseaux d'eau souterrains du centre-bourg –, des plantations de haies pour retenir les ruissellements dans les champs, ainsi que la restauration du lit de la rivière pour en fluidifier le débit, explique Stéphane Brunet, vice-président en charge de la Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Nous souhaitons pouvoir compter sur le monde agricole pour aménager, sur des terres privées le plus souvent situées en zones humides, des bassins d'expansion de crues permettant de réguler l'écoulement de l'eau."

Les élus vont solliciter des financements publics auprès des institutions (Agence de l'eau, Conseil régional, État...). Puis, avec leurs partenaires, ils vont définir les priorités et le programme des interventions. Une réunion publique sera organisée à Mézières-sous-Lavardin afin d'informer les habitants et d'échanger avec eux sur le projet.

Des panneaux photovoltaïques sur la Ressource

Le bâtiment de la Ressource, construit par la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS) et géré par l'Espace Afajes (Centre social), sera prochainement équipé de panneaux photovoltaïques qui produiront de l'électricité à partir de l'énergie solaire.

Ce projet bénéficie d'un financement régional de 50 000 €, attribué pour soutenir le développement des énergies renouvelables sur le territoire.

> Directrice de publication : Valérie Radou > Coordination : Vincent Hulot > Rédaction : MC'Comm > Crédit photos : MC'Comm et 4CPS
sauf mention contraire > Photo, Madame la Présidente : CAUE de la Sarthe - David Piollé > Création et réalisation : Service communication de la 4CPS - Stéphane Lefèuvre > Impression : Imprimerie Auffret-

Éducation au tri des déchets

Le Pays du Mans, auquel adhère la communauté de communes, s'est donné pour mission de sensibiliser les jeunes au tri des déchets.

À cette fin, l'animateur environnement du Pays du Mans, Kévin Raux, a conçu un catalogue d'animations destinées aux enfants. Celui-ci porte sur la gestion des déchets et leurs impacts sur l'environnement. L'animateur propose d'intervenir auprès des écoles, des médiathèques, des centres de loisirs et des structures multi-accueils pour y déployer ces activités pédagogiques et ludiques.



© Pays du Mans



© Pays du Mans



Pour toute demande d'intervention ou d'information complémentaire, les structures intéressées peuvent contacter directement Kévin Raux :

✉ kevin.raux@paysdumans.fr



Protection de l'environnement •

Évolution de la collecte des déchets ménagers et recyclables Un premier bilan positif



Depuis mars 2025, le ramassage des ordures ménagères (sacs verts) et celui des déchets recyclables, emballages et papiers (sacs jaunes translucides) sont assurés en alternance une semaine sur deux. Seule la collecte du verre en conteneur reste inchangée.

Dans les mois qui ont suivi cette réorganisation, décidée pour des raisons pratiques et financières, une enquête a été réalisée auprès des habitants par une étudiante en master Ville et Environnements Urbains à l'Université du Mans, Marie Gibon, dans le cadre d'un stage à la 4CPS. "Pour la communauté de communes, l'objectif est de rester à l'écoute des habitants, d'entendre leurs suggestions et d'être au plus près de leurs attentes", affirme Éric Poisson vice-président en charge de l'environnement.

Plus de 500 personnes ont répondu au questionnaire, qui montre que la majorité des citoyens est satisfaite du nouveau dispositif.

Parmi les principaux résultats, on peut retenir que :

- > plus de 73 % des répondants estiment que la nouvelle organisation de la collecte ne rend pas le tri sélectif plus complexe ;
- > 54 % portent un avis positif sur la nouvelle organisation des collectes ;
- > 62 % affirment que le tri sélectif en porte-à-porte ne génère pas de nuisances, et 57 % assurent que la collecte des ordures ménagères une semaine sur deux ne constitue pas une source de nuisances ;
- > 51 % considèrent que la fréquence du ramassage des ordures ménagères une semaine sur deux est suffisante ;
- > 46 % jugent suffisante la fréquence du tri sélectif en porte-à-porte une semaine sur deux ;
- > plus de 86 % déclarent que la communication sur les consignes de tri (notamment via le guide) est claire.



Des documents de communication ont été publiés pour accompagner les habitants dans l'évolution de la collecte

Moins d'erreurs de tri !

Le nouveau dispositif de collecte s'est déjà traduit par une nette amélioration du tri, qui a engendré une baisse du taux de refus (c'est-à-dire le pourcentage de déchets déposés par erreur dans les sacs jaunes, volontairement ou non, et qui, de ce fait, ne peuvent pas être recyclés). Celui-ci est passé de 35 à 25 % en quelques mois, comme l'ont montré les 18 opérations d'analyse d'échantillons de sacs jaunes (appelées caractérisations) réalisées en 2025.

"Nous devons toutefois rester vigilants, car ces résultats demeurent fragiles et pourraient encore être améliorés", souligne Éric Poisson, rappelant que les refus de tri pèsent sur le budget de la communauté de communes.

Les erreurs de tri les plus fréquentes — et les plus coûteuses — concernent les emballages non vidés (bouteilles pleines, barquettes contenant encore de la nourriture), les produits d'hygiène déposés dans les sacs jaunes (mouchoirs, essuie-tout, considérés comme des déchets ménagers), ainsi que l'emboîtement des déchets.



- > Videz entièrement le contenu de vos emballages et bouteilles avant de les jeter.
- > N'emboîtez pas les emballages les uns dans les autres.



Plus de 700 composteurs individuels distribués en 2025



En 2025, la communauté de communes a relancé la distribution de composteurs individuels auprès des habitants afin de les encourager à valoriser leurs biodéchets (déchets de cuisine, y compris la viande et le poisson) et, par conséquent, à réduire leurs déchets ménagers.

"Les collectivités ont, selon la loi, l'obligation de proposer aux ménages des solutions de tri des déchets organiques. Après avoir étudié diverses options, nous avons choisi de mettre à disposition ces composteurs individuels, rappelle Eric Poisson. Pour que cette opération soit la plus efficace possible, nous avons innové en organisant des réunions de formation à l'usage de ces composteurs."

Depuis le mois de mars, plus de 700 personnes ont participé à ces différentes sessions, à l'issue desquelles les composteurs leur sont confiés.

Ce travail se poursuit en 2026 et de nouvelles réunions auront lieu au printemps.

Elles seront annoncées sur le site internet et les réseaux sociaux de la 4CPS, ainsi que par voie de presse.

Inscriptions sur le site de la 4CPS : www.4cps.fr/composteurs

Cinq nouvelles filières de tri en déchèterie

En 2026, les déchèteries communautaires à Conlie et Sillé-le-Guillaume proposeront cinq filières de tri supplémentaires. Les habitants pourront ainsi mieux valoriser leurs déchets, et permettre à la collectivité de maîtriser mieux encore la gestion des coûts de traitement des déchets.

Il sera désormais possible de déposer dans des conteneurs dédiés :

- > **les textiles de maison** : oreillers, couettes, rideaux, tapis, paniers pour animaux domestiques, sacs de couchage...
- > **les jouets (en bon état ou abîmés)** : jeux de société, peluches, poupées et figurines, jeux en bois, jeux de construction, cartes, maquettes, petites voitures, puzzles...
- > **les articles et équipements de sport et de loisirs** : casques, ballons, cages ou buts de foot, paniers de basket, rollers, skis, planches de surf, cannes à pêche, raquettes, tentes de camping, haltères...

> **les outillages du peintre** : pinceaux et brosses, rouleaux et manchons, couteaux, bacs plats à peinture...

> **les articles de bricolage et de jardinage** (hors matériel thermique) : pots de fleurs, outils de bricolage et de jardin, tuyaux d'arrosage, niches ou nichoirs, bâches et housses, jardinières, escabeaux...

"En offrant une seconde vie à ces objets plutôt que de les incinérer, les habitants agissent en faveur de l'environnement", souligne Eric Poisson, qui précise que ces nouvelles filières sont financées par la taxe acquittée à l'achat par le consommateur, dans le cadre du dispositif de Responsabilité Élargie du Producteur.



Collecte de textiles

La filière doit se réorganiser en 2026

Comme partout en France, la collecte de textiles est suspendue sur le territoire de la 4CPS.

"À l'échelle nationale, la filière de collecte et de recyclage des déchets textiles rencontre de grandes difficultés, techniques comme financières. Elle n'est plus en mesure de stocker et de recycler la quantité trop importante de vêtements qui lui est confiée, explique Eric Poisson. Comme le résume le ministère de la Transition écologique, le modèle économique est désormais à bout de souffle."

La communauté de communes, qui ne peut plus assurer le stockage des vêtements usagés, invite donc les habitants à les conserver chez eux en attendant une réorganisation et une relance de la filière, attendues en 2026. *"En dernier recours, si vous ne pouvez vraiment pas garder ces textiles à domicile, vous pouvez les déposer dans les bennes destinées aux déchets "non valorisables", installées dans les deux déchèteries de la 4CPS, à Conlie et à Sillé-le-Guillaume."*

Révision des circuits de collecte

Dans une logique d'efficacité, d'harmonisation et de sécurité, certaines tournées de collecte des déchets ménagers et recyclables ont été légèrement modifiées pour 2026.

Un courrier a été envoyé à tous les foyers concernés.



Saison 2025

Près de 50 000 touristes sur le territoire

De l'avis de l'ensemble des professionnels du tourisme de la 4CPS (hébergeurs, restaurateurs...), la saison touristique a été positive sur le territoire de la communauté de communes, notamment grâce à une météo globalement favorable.



▶ Plusieurs visites de sites patrimoniaux étaient proposées pendant l'été

Les chiffres de la saison :

Période juillet / août 2025⁽¹⁾



48 799 touristes (c'est-à-dire des personnes qui dorment au moins une nuit sur le territoire) sur la 4CPS, dont 15 797 (32 %) au Lac de Sillé, qui enregistre une hausse de 4,7 % en un an.



21 025 touristes étrangers (soit 43 % des visiteurs), majoritairement hollandais, mais aussi belges, anglais et allemands. Le Lac de Sillé concentre 57 % des séjours des visiteurs étrangers sur la 4CPS.



121 838 nuitées, dont 46 723 (38 %) au Lac de Sillé, où les touristes étrangers représentent 80 % des nuitées.



2,5 nuitées en moyenne par touriste, pour une moyenne de 2,4 nuitées à l'échelle de la Sarthe.



406 796 excursionnistes (c'est-à-dire des personnes qui passent du temps sur le territoire sans y dormir), dont 12 % d'étrangers.



13 675 visiteurs à la Maison du tourisme entre avril et septembre, soit une hausse de 28 % de la fréquentation par rapport à 2024

"Nous pouvons également souligner que la 4CPS est le seul territoire sarthois à avoir connu son pic de fréquentation le 15 août, alors que les autres l'ont atteint lors du week-end de Le Mans Classic. Cela signifie que notre territoire est moins dépendant des événements du circuit des 24 Heures, notamment grâce au Lac de Sillé qui renforce notre attractivité tout l'été", affirme Gérard Galpin, vice-président en charge du tourisme.

⁽¹⁾ Source : Dispositif Flux Vision - Orange Business, prestataire de Sarthe Tourisme

Nouveau : un guide des producteurs locaux

Afin d'attirer davantage de visiteurs, l'Office de Tourisme (OT) de la 4CPS renouvelle et enrichit chaque année sa gamme d'outils de promotion.

En 2025, l'OT a ainsi conçu et publié un premier guide des producteurs locaux, destiné à encourager habitants et touristes à privilégier les produits du terroir.

En parallèle, l'OT a réactualisé son magazine touristique Destination Coco, qui continue de rencontrer un beau succès, ainsi que ses plans et cartes de randonnées. Une version « Spécial 100 ans de Coco Plage » de sets de table a également été éditée et distribuée.

"Nous avons aussi élargi notre visibilité en finançant une publicité qui a été insérée sur la quatrième de couverture de l'édition 2025 du guide départemental du Petit Futé, en mettant en valeur le centenaire de Coco Plage", ajoute Gérard Galpin.



Le nouveau siècle de Coco Plage

En 2025, Coco Plage a fêté son centième anniversaire ! À cette occasion, le site, désormais appelé Lac de Sillé, a accueilli, le 11 avril, le départ de la dernière étape du Région Pays de la Loire Tour, la plus grande épreuve cycliste régionale.

De plus, durant la saison, plusieurs événements ont été organisés pour marquer ce centenaire, dont un marché d'artisans et de producteurs, plusieurs expositions, une randonnée commentée, une visite guidée ou encore des portes ouvertes au club de voile qui fêtait, pour sa part, son soixantième anniversaire...

Toutes ces manifestations, très bien relayées par les médias, ont donné un beau coup de projecteur sur le site.



▶ Un exceptionnel marché des producteurs et des artisans pour fêter les 100 ans de Coco Plage

De nouveaux prestataires au Lac de Sillé !

Au début de la saison 2025, le restaurant l'Embarcadère a été repris par Benoît et Sandrine Pilon, qui ont immédiatement redonné vie à ce commerce emblématique, favorisant l'augmentation de la fréquentation du Lac de Sillé.

Dans les mois à venir, la communauté de communes, propriétaire du bâtiment, va continuer à accompagner l'évolution de l'établissement en réalisant la réfection des fenêtres et des bardages extérieurs.



► Des touristes et des habitants séduits par la nouvelle formule de l'Embarcadère

Les élus ont aussi pour priorité de trouver un successeur au gérant du manège à poneys et des rosaries qui souhaite arrêter son activité. "Nous lançons un appel à manifestation d'intérêt pour identifier des candidats. Bien évidemment, nous accompagnerons dans son projet le futur gérant de ces activités indispensables à l'attractivité du Lac de Sillé", affirme Gérard Galpin, ajoutant que les Tyroliennes de la Forêt – le parc d'accrobranche et laser game – vont également changer d'exploitant la saison prochaine. Ces reprises démontrent l'intérêt et le potentiel qu'offre le Lac de Sillé et confortent l'attrait du site."

Une nouvelle formation numérique pour les professionnels du tourisme

Pour la seconde année consécutive, la 4CPS propose une formation gratuite destinée aux professionnels locaux du tourisme, en partenariat avec Solutions&Co, l'agence de développement économique de la Région.

Cette nouvelle session est programmée pour le **mardi 27 janvier 2026** de 9h à 12h. Elle aidera les participants à optimiser l'usage de l'intelligence artificielle dans leurs activités. Des conseils leur seront proposés pour identifier les applications les plus adaptées à leurs besoins.

Inscriptions obligatoires auprès de l'Office de Tourisme de la 4CPS.

solutions&co
L'agence de développement économique

Des initiatives pour développer le tourisme sportif

Afin d'accueillir des touristes tout au long de l'année, notamment pendant la saison creuse qui s'étend d'octobre à mars, la communauté de communes a la volonté de développer l'accueil de groupes sportifs. Des études ont montré que ce créneau offre un fort potentiel de retombées pour tous les prestataires touristiques locaux.

Dans cet esprit, le site du Lac de Sillé a accueilli, les 11 et 12 octobre 2025, le week-end annuel de cohésion des jeunes licenciés du club d'athlétisme Le Mans Run & Freedom. Durant ces deux jours, le camping de la Forêt a hébergé les stagiaires, l'Hôtel de Paris a préparé les repas et les Tyroliennes de la Forêt ont proposé des activités.

Dans ce cadre, le club a organisé, en partenariat avec la communauté de communes et le Pays du Mans, une rencontre avec trois grands athlètes sarthois :

- > le quadruple champion de France de marathon, Dominique Chauvelier,
- > la triple championne du monde de trail, Nathalie Mauclair,
- > l'ex-champion de France du 10 000 mètres, Mohamed Serboui.

Ces sportifs de haut niveau ont aussi participé à un temps convivial d'échanges avec les acteurs sportifs du territoire dans la Maison du tourisme.

Cette première expérience encourage les élus et les techniciens à poursuivre cette ouverture vers le tourisme sportif.



© LETHIELLEUX Anne-Laure

► Nouvelle épreuve sportive et populaire : le premier trail du Lac de Sillé s'est déroulé le 27 septembre

Un partenariat pour la réfection de la boucle intercommunale

La communauté de communes a signé une convention de trois ans avec l'association des Randonneurs du Pays de Sillé, à laquelle elle délègue l'entretien du balisage de la boucle intercommunale de la Champagne Conlinoise. La 4CPS va fournir aux randonneurs le matériel qui leur permettra de refaire le balisage et la signalétique du parcours qui s'étend sur 106 km. "Nous sommes heureux de collaborer avec cette association qui fait preuve d'un beau dynamisme et d'une vraie passion pour le territoire", souligne Gérard Galpin.

Développement économique •

Zones d'activités intercommunales Objectif : créer des emplois !



Les deux hectares récemment viabilisés sur la zone d'activités économiques des 4C, à Conlie, sont déjà pour moitié occupés par deux entreprises : la société Jouatel, spécialisée dans la sélection de graines de semences, et Claas Réseau Agricole, fournisseur de matériel agricole. "Sur les terrains qu'elles ont acquis auprès de la communauté de communes, ces deux entreprises, déjà implantées sur le secteur, vont construire des bâtiments qui leur assureront les moyens de poursuivre leur développement et de pérenniser leur présence sur le territoire, explique Alain Horpin, vice-président chargé du développement économique. Il reste désormais près d'un hectare disponible sur le site."



► Deux entreprises vont faire construire leurs nouveaux locaux sur la zone des 4C

En parallèle, la communauté de communes travaille à la commercialisation des quatre hectares de terrains qu'elle a reliés aux réseaux d'énergie (électricité, gaz...), sur la zone d'activités à Sillé-le-Guillaume, le long de la route d'Évron.

"Notre volonté est d'accueillir des activités créatrices d'emplois sur ces deux zones, affirme Alain Horpin, précisant que le site à Sillé-le-Guillaume est dédié à l'industrie, tandis que celui à Conlie s'adresse à l'artisanat et au tertiaire. À cette fin, nous rencontrons régulièrement de potentiels acquéreurs et nous nous attachons à faire connaître nos sites auprès des réseaux d'entrepreneurs."

Financements

Sillé-le-Guillaume - Extension de la ZA

- > État (DETR) : 231 063 €
- > Région (Plan de relance) : 184 000 €

Conlie - Extension de la ZA des 4C

- > DETR : 106 489 €
- > Région CPDL 2026 : 113 665 €
- > Département CD72 : 139 676 €
- > 4CPS : 154 212 €

Un projet ambitieux pour le bien-être des salariés

Dans le cadre d'un appel à projets lancé à l'échelle du Pays du Mans, la communauté de communes a choisi de mener, sur la zone d'activités économiques à Sillé-le-Guillaume, un programme de requalification destiné à améliorer le bien-être des salariés du site.

Celui-ci devrait comprendre divers aménagements (voirie sécurisée, zones de repos...) et l'installation d'équipements favorisant l'activité physique, la détente et les moments d'échanges dans un cadre convivial.

"Les entreprises présentes sur le site sont pleinement associées et impliquées dans cette démarche, qui s'inscrit dans l'approche "Urbanisme favorable à la santé" du SCOT-AEC⁽¹⁾ du Pays du Mans. Trois premières réunions avec les acteurs économiques ont déjà eu lieu et se sont révélées très positives", souligne Alain Horpin.

⁽¹⁾ Schéma de Cohérence Territoriale - Air Énergie Climat

Opération reconduite pour le bus BGE de l'entrepreneuriat

Pour la troisième année consécutive, en 2026, la communauté de communes accueillera à quatre reprises le Bus de l'Entrepreneuriat. Piloté en Pays de la Loire par BGE Anjou Maine, ce service, initié par Bpifrance, circule dans les territoires pour rencontrer les habitants souhaitant créer ou développer une entreprise.



► Marion Rabu anime ce bus de l'entrepreneuriat

À bord du bus, aménagé en bureau, des experts économiques sont à l'écoute des porteurs de projets, identifient leurs besoins, leur apportent des premières réponses, les orientent vers des interlocuteurs spécialisés et les aident à structurer leurs dossiers. Comme l'a souligné Alain Horpin, «ce dispositif de proximité répond à une attente de la population. À chaque venue sur le territoire, le bus reçoit des entrepreneurs ou futurs entrepreneurs qui repartent satisfaits des échanges».

La 4CPS finance cette action à hauteur de 1 200 € sur l'année.

Une collaboration consolidée avec La Cravate Solidaire

En 2025, l'association La Cravate Solidaire a poursuivi sa collaboration avec l'Espace emploi. Elle a animé, à Conlie et à Sillé-le-Guillaume, trois ateliers au cours desquels une vingtaine de personnes en recherche d'emploi ont bénéficié de séances de coaching.

Ces ateliers ont pour objectif de les aider à aborder en confiance les entretiens d'embauche. Lors de ces interventions, l'équipe de La Cravate Solidaire remet aux participants des tenues conformes aux attentes professionnelles des entreprises.

«Nous travaillons notamment en direction des publics bénéficiaires du RSA», précise Laure Rioul, rappelant que, fréquemment, des entreprises locales interviennent lors des ateliers pour apporter leurs expériences et leurs conseils.



► Des séances de coaching pour préparer les entretiens d'embauche

Partenariat avec France Travail Des ateliers renouvelés

En 2026, l'Espace emploi de la communauté de communes renouvellera les ateliers délocalisés proposés, en moyenne une fois par trimestre, au sein des locaux communautaires à Conlie ou à Sillé-le-Guillaume.

En 2025, une trentaine de demandeurs d'emploi ont bénéficié de quatre ateliers animés par les conseillers de France Travail autour de l'usage des outils numériques de France Travail et de l'immersion facilitée. Pour cette nouvelle année, les thématiques des ateliers devraient évoluer afin de répondre plus précisément aux attentes du public.



► Près d'une trentaine de demandeurs d'emploi ont participé aux ateliers

«Dans cet esprit, nous préparons également le renouvellement de la convention de partenariat qui permet à l'Espace emploi de bénéficier des services et des informations de France Travail», souligne Laure Rioul, responsable de l'Espace emploi.



Promotion du Duo Day pour favoriser l'inclusion en entreprise

Pour la première fois cette année, l'Espace emploi a choisi de promouvoir et de participer au Duo Day, une initiative nationale reposant sur l'accueil d'une personne en situation de handicap au sein d'une entreprise, le temps d'une journée. Organisé dans le cadre de la Semaine du handicap, le Duo Day vise à encourager l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

C'est aussi une occasion d'échanger et de créer des liens, en facilitant la rencontre entre recruteurs et participants.

Actions sociales •

Le Relais Petite Enfance

Un service pour les parents et les professionnels de l'accueil individuel



Service de la communauté de communes, le Relais Petite Enfance (RPE) s'adresse à la fois aux parents et aux assistantes maternelles. Il informe, oriente, soutient et anime afin d'assurer la meilleure offre d'accueil possible pour l'enfant et sa famille.

L'une des missions du RPE consiste à accueillir les parents pour les accompagner dans le choix d'un mode d'accueil le plus adapté possible à leurs demandes et à leurs besoins. *"Ensemble, dans l'écoute, nous étudions les différents critères qui guideront leur choix, notamment l'organisation de leur vie professionnelle et personnelle. Si la famille retient un mode d'accueil individuel, je l'accompagne dans ses démarches administratives, le calcul du coût de la prestation, l'établissement du contrat de travail et je mets à leur disposition des outils et documents utiles à la bonne gestion des relations avec leur salarié... Si les parents se tournent vers le mode de garde collectif des multi-accueils, je constitue leur dossier*

de pré-inscription en vue de la présentation à la commission d'attribution des places de la 4CPS", explique Katia Guy, responsable du Relais Petite Enfance.

Le RPE constitue aussi un observatoire de la famille, des modes de vie, des modes d'accueil et des mouvements de population. Il aide les élus à anticiper les attentes des ménages et à ajuster l'offre.

Accompagner la professionnalisation des assistantes maternelles

Le RPE soutient et accompagne également les assistantes maternelles. *"Je les informe sur leurs droits et leurs devoirs, les guide dans leur parcours d'agrément, puis dans leur évolution professionnelle"*. Ce soutien prend la forme d'accompagnement sur les parcours de formations et, dans nos locaux, de temps d'échanges et d'outillages pour améliorer et renforcer la professionnalisation (analyse de la pratique, café discut...). Le RPE accompagne les porteurs de projet de Maison d'Assistantes Maternelles (élus et assistantes maternelles) en lien avec les partenaires institutionnels.

Autre volet de ce service : l'animation de temps dédiés aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent. *"Ces animations et ateliers leur permettent de se rencontrer pour éviter l'isolement, partager et confronter les pratiques professionnelles et offrir aux enfants un espace de jeux adapté et des occasions de se socialiser, de découvrir d'autres activités, comme une sortie dans une ferme pédagogique, des ateliers cirques ou d'éveil musical..."*

Le Relais Petite Enfance est, au même titre que les multi-accueils, un outil d'accompagnement à la parentalité, par exemple à travers l'organisation de conférences. En fonction des retours du terrain, des sujets forts sont identifiés et permettent de répondre aux familles et aux professionnels de la petite enfance ; ainsi la conférence de décembre autour des neurosciences et du développement de l'enfant. Le RPE permet avant tout de répondre le plus précisément possible aux attentes des familles du territoire.

Chiffres-clés 2025 Relais Petite Enfance

	112 assistantes maternelles agréées
	343 places d'accueil chez les assistantes maternelles à domicile
	6 MAM sur le territoire
	72 places d'accueil en MAM
	103 ateliers proposés en 2025
	28 assistantes maternelles participantes
	101 enfants accueillis sur l'ensemble des ateliers

Zoom sur le LAEP

Une parenthèse dans le quotidien

Chaque mardi matin, en période scolaire, de 9h30 à 11h30, le Lieu d'Accueil Parent-Enfant (LAEP) ouvre ses portes au sein de l'Espace Petite Enfance à Sillé-le-Guillaume. Les familles (parents, grands-parents...) y viennent avec leurs enfants, âgés de 0 à 4 ans, pour échanger, partager, s'informer.

Accessible gratuitement, le LAEP est assuré par des professionnelles du service Petite Enfance de la communauté de communes, accompagnées de professionnelles d'organismes partenaires : CAF (Caisse d'Allocations Familiales), Espace Afajes, ADAPEI (Association Départementale des Amis et parents de personnes ayant un handicap mental), EPSM (Établissement Public de Santé Mentale) ... Celles-ci interviennent en binôme, en alternance, selon les différentes sessions.



► Deux professionnelles animent chaque session

"Pour l'enfant, le LAEP est un lieu de rencontres et, par conséquent, de socialisation, d'éveil, d'échanges avec des petits du même âge. Ces matinées représentent aussi l'occasion de vivre de beaux moments de complicité avec ses parents ou grands-parents", résume Katia Guy, responsable du Relais Petite Enfance de la 4CPS.

"Pour les parents, c'est un espace d'échange, d'écoute et de partage d'expériences. C'est un temps pour souffler, observer et poser des questions. Dans un esprit de bienveillance, les accueillantes sont présentes pour écouter, répondre aux questions et orienter si besoin vers d'autres services."

Pour petits et grands, c'est une parenthèse, un bol d'air, qui offre l'opportunité de s'extraire du quotidien, de faire des rencontres, de parler parentalité auprès des autres parents et des professionnelles. Chacun y vient et en repart librement, sans contrainte.

Petite enfance

Des événements tout au long de l'année

Tout au long de l'année, les équipes du service petite enfance de la communauté de communes proposent des événements (temps conviviaux, ateliers, conférences, spectacles...) visant à créer du lien entre les familles, à renforcer la relation parents/ enfants et à travailler avec des partenaires. Ce travail est accompagné par la commission communautaire actions sociales de la 4CPS, portée par Sonia Moinet.

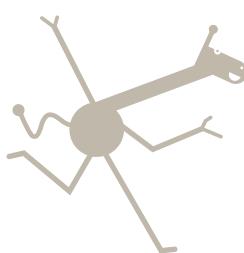
Le premier temps fort est la Semaine nationale de la petite enfance, programmée en 2025 du 15 au 22 mars. À cette occasion, les équipes des deux multi-accueils et du Relais Petite Enfance, accompagnées de l'Espace Afajes, ont proposé des ateliers réunissant parents et enfants autour de la lecture, du jardinage, du bien-être (massage), une animation dédiée aux assistantes maternelles pour les accompagner dans l'usage du numérique, ainsi qu'une conférence-débat sur le thème « Les tout-petits et les écrans ». Des portes ouvertes ont également été organisées au sein des services petite enfance à Conlie et Sillé-le-Guillaume.

Autre moment fort de l'année : la Journée en famille, qui s'est déroulée samedi 4 octobre, pour la première fois dans le cadre exceptionnel qu'offre le domaine de Bordigné, où se situe la MFR (Maison Familiale Rurale) de Bernay-en-Champagne. Au programme : un espace d'éveil sensoriel pour les plus petits, des animations, des ateliers de sensibilisation à l'alimentation, des balades à pied, des quiz... ainsi qu'un ciné-débat consacré aux « bénéfices d'aller dehors quotidiennement », proposé en amont de la journée.

Pour chaque événement, la 4CPS fait appel à des partenaires locaux. Elle bénéficie aussi du soutien de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Mutualité Sociale Agricole et de l'Espace Afajes. Ces projets multipartenaires s'inscrivent dans la Convention Territoriale Globale, en particulier dans la démarche de qualité.



► Un espace sensoriel était proposé pour les plus petits



À vos agendas

La prochaine Semaine nationale de la petite enfance est programmée du 14 au 21 mars 2026.

Actions sociales •

Enfance



© Région Pays de la Loire

Au cours de l'année, plusieurs actions ont été menées par la communauté de communes, dans le cadre des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour accompagner les enfants dans leur pratique du vélo, les aider à mieux identifier les dangers et à faire preuve de prudence.

Sécurité routière : une sensibilisation à la conduite à vélo

Le 11 avril 2025, les ALSH de la 4CPS ont ainsi participé au départ de la dernière étape du Région Pays de la Loire Tour, qui se déroulait au Lac de Sillé. Une belle occasion d'admirer les champions cyclistes tout en prenant conscience des précautions que les coureurs doivent respecter pour circuler en toute sécurité.



▶ Validation du permis vélo après une belle balade

Puis, du 21 au 25 juillet dernier, à l'initiative de l'ALSH du SIVOS de la Champagne, plusieurs jeunes de 7 à 12 ans ont pris part à une semaine de sensibilisation à la sécurité routière, centrée sur la pratique du vélo et les déplacements à pied. Cette action de prévention était animée par Sandrine Lucas, responsable développement territorial enfance jeunesse de la communauté de communes.

"L'objectif était d'amener les enfants à adopter une conduite plus responsable à vélo, en les incitant notamment à mieux anticiper la présence et les déplacements des autres usagers de la route", précise Sandrine Lucas.

Ce projet vient enrichir les nombreuses animations proposées pendant les vacances par les six ALSH répartis sur la 4CPS : Conlie et Lavardin (par l'Espace Afajes), Bernay-Neuvy-en-Champagne, Crissé-Pezé-le-Robert, Rouez, Saint-Rémy-de-Sillé et Sillé-le-Guillaume.

Jeunesse

Initiation au baby-sitting : Expérience renouvelée

Après une première édition en 2024, la communauté de communes a décidé de renouveler son initiation au baby-sitting. L'objectif : répondre aux attentes des parents qui souhaitent confier leurs enfants à des jeunes ayant suivi une formation initiale.

"Nous avons fait évoluer l'organisation en tenant compte des remarques transmises par les participants de la première session. Pour respecter les contraintes d'emploi du temps des jeunes, nous avons réparti l'initiation sur plusieurs demi-journées entre mi-novembre et décembre", précise Sandrine Lucas, qui travaille en lien étroit avec la commission actions sociales portée par Sonia Moinet.

La formation comprend cinq demi-journées de théorie et de pratique, et des temps d'immersion avec différentes structures partenaires : Relais Petite Enfance, multi-accueil à Sillé-le-Guillaume, Accueil de loisirs sans hébergement à Crissé, Espace Afajes. *"Cette initiation permet également aux jeunes, qui ne l'ont pas encore suivie, de passer le PSC (Premiers Secours Citoyen)."*

Soulignons la mobilisation et l'investissement des quatre professionnelles qui encadrent les jeunes durant l'initiation : Katia, responsable du Relais Petite Enfance ; Virginie, auxiliaire de puériculture au multi-accueil Graines de Malice à Sillé-le-Guillaume ; Magalie, directrice de l'ALSH à Crissé ; et Anastasia, référente famille de l'Espace Afajes.

La commission actions sociales se félicite également du co-portage de ce projet avec l'Espace Afajes, du soutien financier de la CAF et de la MSA, ainsi que de l'aide de la MFR de Coulans-sur-Gée, qui met son matériel à disposition.

Dès maintenant, les jeunes souhaitant participer à l'édition 2026 peuvent se faire connaître auprès du service actions sociales de la 4CPS ou de l'Espace Afajes.



► A la découverte des multi-accueils

Argent de poche Les chiffres clés en 2025



► Plusieurs chantiers concernaient l'entretien des espaces verts



12 communes
engagées dont
2 nouvelles + la 4CPS



21 chantiers
de 3 à 5 jours



86 demi-journées
réalisées



40 jeunes
engagés citoyennement



3 500 €
versés aux jeunes
du territoire

Ces chantiers offrent aux jeunes une première expérience professionnelle et, surtout, l'occasion de s'impliquer dans la vie des communes.

Ouvrir les élèves à la musique : une priorité



Saison après saison, la Maison de la Musique amplifie ses interventions au sein des établissements scolaires de la 4CPS, afin d'éveiller les élèves à la musique et, plus globalement, à la création artistique.

Grâce au dynamisme et à l'implication de ses deux enseignantes, titulaires du diplôme de dumiste⁽¹⁾, le temps d'intervention auprès des écoles élémentaires augmente significativement cette année, passant de 14h30 à 17h par semaine.

"Entre cet automne 2025 et le printemps 2026, 650 élèves de 18 écoles (7 de plus que l'année précédente) vont bénéficier de ces ateliers d'éveil à la musique, conçus en lien avec les équipes pédagogiques des différents établissements", précise Hugues Bombled, vice-président en charge des équipements culturels. Le nombre moyen d'interventions par école progresse également, passant de 12 à 14, et l'ensemble du territoire de la 4CPS est désormais couvert.

Au cours de cette même année scolaire, l'équipe de la Maison de la Musique intervient également auprès des trois collèges du territoire :

- > au collège Paul-Scarron à Sillé-le-Guillaume, à travers le dispositif Orchestre au collège, qui réunit près d'une soixantaine d'élèves. Celui-ci est désormais piloté par le nouveau professeur de musique du collège, pleinement impliqué dans cette démarche ;
- > au collège Saint-Cœur-de-Marie à Sillé-le-Guillaume, avec des ateliers de découverte autour des musiques actuelles, de la guitare et des percussions ;
- > au collège André-Pioger à Conlie, où une douzaine d'élèves travaillent, en dehors du temps scolaire, sur un projet dédié aux musiques actuelles.

"Ce travail d'éducation artistique et culturelle que nous poursuivons au sein des établissements scolaires de la 4CPS représente désormais un tiers des activités de la Maison de la Musique. Environ 100 000 € sont fléchés vers cette démarche", poursuit Hugues Bombled.



▶ La pratique collective au cœur de la démarche

Les effectifs en chiffres

Plus de 200 élèves sont inscrits à la Maison de la Musique pour l'année scolaire 2025-2026, dont 145 suivent les cours dispensés dans ses locaux de Sillé-le-Guillaume et au sein de l'annexe à Domfront-en-Champagne.

Ces chiffres traduisent une hausse des réinscriptions, qui démontre l'intérêt des élèves, ainsi qu'une augmentation du nombre d'élèves seniors.

⁽¹⁾ Diplôme professionnel d'interventions artistiques en milieu scolaire

Zoom sur l'annexe à Domfront-en-Champagne

Pour la seconde année scolaire consécutive, la Maison de la Musique assure des cours à Domfront-en-Champagne, dans des locaux situés au premier étage du bâtiment qui accueille la bibliothèque et la Poste.

Cette annexe comprend quatre salles mises à disposition par la commune et aménagées par la communauté de communes afin de répondre aux besoins des enseignants. Une pièce est consacrée aux cours collectifs (répartis en quatre niveaux), tandis que les trois autres accueillent des cours individuels de guitare, piano, flûte et accordéon.

"Ce site de proximité permet à la Maison de la Musique d'être présente dans la partie sud du territoire de la 4CPS, offrant aux habitants de ce secteur un accès facilité à l'enseignement musical que nous proposons", souligne Hugues Bombled, vice-président en charge des équipements culturels communautaires.

"La création de cette antenne, de plus en plus active, a déjà favorisé de nouvelles collaborations, notamment avec la bibliothèque de la commune, affirme Bruno Michel. Nous envisageons d'y développer l'apprentissage des musiques actuelles et des percussions."



▶ Les cours sont dispensés à Domfront-en-Champagne les mardis, mercredis et jeudis après-midi.



Quatre événements au programme

Au cours du premier semestre 2026, les professeurs et les élèves de la Maison de la Musique présenteront quatre rendez-vous ouverts au public, en plus de leurs auditions habituelles.



Mercredi 21 janvier, de 15h à 18h, à la bibliothèque de Domfront-en-Champagne : Nuit de la Lecture en Musique (enchaînement de lectures et de petites scènes musicales sur le thème "ville et campagne", coordonné par Mirabelle Debon).



Samedi 25 avril à 19h30 et dimanche 26 avril à 15h30, à la salle Les Bruyères à Saint-Rémy-de-Sillé : spectacle Gabriel au pays des jouets, librement inspiré du Soldat rose 1 & 2 de Louis Chédid et Francis Cabrel, par Frédérique Poslaniec (textes) et Laïa Lopez (musique). Avec près de quarante chanteurs et musiciens de l'école.



Samedi 30 mai (date et lieu à confirmer) : bal folk – festnoz, précédé d'un stage de danses traditionnelles bretonnes, avec l'ensemble traditionnel de la Maison de la Musique dirigé par Jean-François Le Coz, ainsi que des musiciens invités du Finistère et de la Mayenne.



À venir également : un concert consacré aux musiques des films du cinéaste Miyazaki, avec l'ensemble de flûtes et les élèves clarinettistes, sous la direction de Nathalie Trottin.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Dernières étapes !



Après une longue phase d'élaboration, le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été arrêté le 8 septembre et le 24 novembre 2025.

Ce document comprend les éléments suivants :

- > **Un rapport de présentation.** Il inclut un diagnostic de territoire, qui analyse les dynamiques locales selon différentes thématiques (démographie, habitat, agriculture, économie, mobilité, environnement, consommation d'espace, etc.). Il comprend aussi un résumé du projet, un rapport de justification et une évaluation environnementale. Ces documents présentent et justifient les choix retenus dans le cadre du PLUi et examinent les conséquences environnementales de sa mise en œuvre.
- > **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).** Celui-ci expose les grandes orientations retenues pour les années à venir et définies à partir du diagnostic.
- > **Les règles de construction applicables sur le territoire :** orientations d'aménagement et de programmation, règlement écrit et graphique, annexes.

À la suite de la finalisation du projet, le PLUi a fait l'objet de consultations, pour avis, auprès des personnes publiques intéressées : communes, État, chambres consulaires...

Le projet de PLUi est désormais soumis à enquête publique afin de permettre à chacun d'exprimer ses remarques sur le document et, s'il le souhaite, de proposer des modifications. À cet effet, l'ensemble du dossier est consultable en ligne à l'adresse : www.registre-numerique.fr/plui-4cps

Nous vous invitons à participer à cette enquête, ouverte jusqu'au 23 janvier 2026

Adaptation du PLUi

À l'issue de l'enquête publique, avant l'approbation finale du PLUi, les conclusions des commissaires enquêteurs – intégrant les remarques et propositions de modifications – seront transmises à la communauté de communes. Les élus pourront les intégrer, sous réserve que celles-ci :

- > **s'inscrivent dans le projet global et répondent aux objectifs définis par le PLUi ;**
- > **soient réalisables dans le respect des règles de droit** (législatives, réglementaires, documents d'urbanisme et autres documents supérieurs et opposables, tels que le SCoT-AEC – Schéma de Cohérence Territoriale Air-Energie-Climat).

ENQUÊTE PUBLIQUE

Vous pouvez formuler vos observations, remarques et demandes de modification :

- > sur une plateforme numérique dédiée : www.registre-numerique.fr/plui-4cps (en scannant le QR code ci-contre) ou par courriel : plui-4cps@mail.registre-numerique.fr
- > sur les **registres papier** mis à disposition au **Pôle intercommunal**, 4 rue de Gaucher à Conlie ou à la **mairie de Sillé-le-Guillaume** ;
- > lors des **permanences** organisées sur le territoire par des commissaires enquêteurs, avec lesquels vous pourrez échanger.

Coup de projecteur : RÉSO'AP, à la recherche de bénévoles



Mise en œuvre du PLUi

Une fois le projet modifié à la suite de l'enquête publique, le conseil communautaire devra approuver le PLUi dans sa version finale. Si le vote est favorable, le document pourra entrer en vigueur après contrôle de légalité et sera mis en application dès son versement sur le Géoportail de l'urbanisme : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

"Nous avons pour objectif de finaliser l'ensemble de la procédure avant la fin de ce mandat", rappelle Patrice Guyomard, vice-président en charge de l'aménagement du territoire. Il ajoute : "Ce PLUi permettra le développement de notre territoire et la réalisation de nombreux projets, dans le respect des orientations fixées par le législateur, en impactant le moins possible l'environnement."



RÉSO'AP est une association qui permet à des personnes ne pouvant se déplacer de manière autonome de se faire véhiculer ponctuellement par des conducteurs bénévoles.

L'association s'adresse en particulier aux seniors, aux personnes à mobilité réduite ou en insertion professionnelle. Elle leur permet d'aller faire leurs courses, de se rendre à un rendez-vous médical ou à un entretien d'embauche, de visiter un proche pour un coût raisonnable. Pour bénéficier de ce service, il suffit d'adhérer à l'association.

Les conducteurs bénévoles sont dédommagés pour le coût du trajet suivant un barème défini par l'association et qui varie suivant la distance.

Pour soutenir la démarche de RÉSO'AP, le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe, dont la communauté de communes est membre, a choisi de prendre à sa charge l'adhésion de chaque bénéficiaire, qui est de 11 €, et de contribuer à l'indemnisation de chaque trajet à hauteur de 5 €, à partir de janvier 2026.

L'association est actuellement à la recherche de nouveaux bénévoles conducteurs sur le territoire. N'hésitez pas à lancer le moteur, vous pourriez faire de belles rencontres : «RÉSO'AP a aussi pour objet de renforcer les liens sociaux et de lutter contre l'isolement des habitants, notamment dans les zones les plus rurales», précise Patrice Guyomard.



Vous souhaitez venir en aide aux personnes rencontrant des difficultés à se déplacer en devenant conducteur bénévole ?

Vous avez des disponibilités et un véhicule personnel ?



02 43 39 44 49



contact@resoap.fr



MOBILITÉS SUR LA 4CPS

Deux services pour faciliter vos déplacements

Quatre stations Mouv'nGO

L'autopartage à votre porte !

Au cours de ce mois de janvier, quatre premières stations d'autopartage Mouv'nGo sont mises en fonction sur le territoire de la 4CPS

- 📍 Conlie, rue de Neuvy (groupe scolaire Joséphine Baker)
- 📍 Neuvillalais, place du Vieux puits, près de la mairie
- 📍 Rouessé-Vassé, place de la Mairie
- 📍 Rouez, place du Stade



Des voitures électriques en location accessibles à tous

Mouv'nGo est un service de location de véhicules électriques accessible à tous. Les voitures sont disponibles chaque jour entre 3h30 du matin et 0h30 (minuit trente). Le coût varie de 9 à 19 € selon la durée de la location. Deux voitures sont mises à disposition à la station de Conlie et une voiture sur chacune des trois autres stations. Chaque station est également équipée d'une borne de recharge électrique pour les véhicules privés.

Comment s'inscrire ?

- > Dès la mise en service des véhicules, vers fin janvier, en se rendant sur la plateforme internet : www.mouvngo.com
- > Puis en créant un compte : www.4cps.fr/autopartage
- > Et en réservant un créneau horaire

"Ce service innovant est une solution adaptée aux besoins ponctuels ou réguliers de déplacement des habitants, en particulier dans les communes où il n'existe pas d'alternative de transport collectif, explique Patrice Guyomard, vice-président chargé de l'aménagement de l'espace. Avec Mouv'nGo, les foyers ne possédant pas de véhicule, ou dans l'incapacité d'utiliser le leur, peuvent continuer à circuler et éviter l'isolement. C'est aussi un moyen de préserver l'environnement en privilégiant un mode de déplacement sans émissions de gaz à effet de serre."

En place sur d'autres communautés de communes du département depuis plusieurs années, Mouv'nGo compte déjà 2 500 abonnés sarthois et plus de deux millions de kilomètres ont été parcourus.

Plus de renseignements sur l'ensemble des offres de mobilité sur www.jechangedemode.fr



Navette illygo

L'expérience se poursuit

Depuis janvier 2025, quatre fois par jour du lundi au vendredi, une navette illygo relie la gare de Sillé-le-Guillaume aux zones d'activités économiques de Saint-Rémy-de-Sillé et de Sillé-le-Guillaume, en passant par la cité scolaire et le bourg de Saint-Rémy. Ce service, lancé pour trois ans, encourage les habitants à prendre les transports en commun.

À la rentrée de septembre, la ligne était exceptionnellement gratuite, pour inciter les habitants à tester cette solution de transport collectif. Opération réussie : 229 voyages ont été comptabilisés.

Tarifs illygo :

- > 1 € l'aller simple
- > 8 € les 10 voyages sans abonnement
- > Tarif encore plus intéressant avec abonnement
- > Plus d'infos sur le site illygo.fr

Ces solutions de mobilité sont déployées par le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe, dont la 4CPS est membre.